

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BLAINVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Blainville, tenue le **16 mars 2021 à 18 h 30** tenue à huis clos par vidéoconférence, à laquelle sont présents : le maire, M. Richard Perreault, M^{mes} Liza Poulin, Nicole Ruel, Michèle Murray, MM. Stéphane Dufour, Serge Paquette, Jean-François Pinard, Patrick Marineau et Stéphane Bertrand, conseillers.

Assistent également à l'assemblée, Michel Lacasse, directeur général, Patrick Toupin, directeur général adjoint, Normand Dupont, directeur général adjoint et Patrick St-Amour, directeur des Services juridiques et greffier.

À 18 h 30, Monsieur le maire ouvre et préside la séance.

MOT DU MAIRE

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

**RÉSOLUTION...
2021-03-116**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Liza Poulin et appuyé par Madame Nicole Ruel que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec la modification suivante :

Ajout à l'ordre du jour :

19.1 Modification des nominations – Comités internes et comités et organismes externes

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-03-117**

**APPROBATION – PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 16 FÉVRIER 2021**

Il est proposé par Madame Liza Poulin et appuyé par Madame Nicole Ruel que le procès-verbal de la séance ordinaire du **16 février 2021** soit approuvé par ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-03-118**

**APPROBATION – PROCÈS-VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 FÉVRIER 2021**

Il est proposé par Madame Liza Poulin et appuyé par Madame Nicole Ruel que le procès-verbal de la séance extraordinaire du **25 février 2021** soit approuvé par ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVIS DE MOTION...
2021-03-119

RÈGLEMENT 1347-36

Madame Liza Poulin donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, elle présentera ou fera présenter le **Règlement 1347-36 modifiant le Règlement 1347 sur les tarifs applicables à certains biens et services de la municipalité.**

Madame Liza Poulin dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de Règlement 1347-36 modifiant le Règlement 1347 sur les tarifs applicables à certains biens et services de la municipalité.**

AVIS DE MOTION...
2021-03-120

RÈGLEMENT 1418-155

Monsieur Patrick Marineau donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1418-155 modifiant le Règlement 1418 de zonage** dont l'objet est de MODIFIER, à l'intérieur de la zone C-342, les dispositions spéciales concernant les usages d'un bâtiment mixte et l'architecture d'un bâtiment de 4 étages.

Cet avis de motion est donné conformément à l'article 114 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et provoque conséquemment le gel de l'émission des permis ou certificats accordés pour l'exécution des travaux ou l'utilisation d'un immeuble qui, advenant l'adoption du présent règlement de modification, seront prohibés dans **la zone concernée.**

AVIS DE MOTION...
2021-03-121

RÈGLEMENT 1594-2

Monsieur Jean-François Pinard donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1594-2 modifiant le Règlement 1594 concernant les infrastructures d'aqueduc et l'utilisation de l'eau potable.**

Monsieur Jean-François Pinard dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de Règlement 1594-2 modifiant le Règlement 1594 concernant les infrastructures d'aqueduc et l'utilisation de l'eau potable.**

AVIS DE MOTION...
2021-03-122

RÈGLEMENT 1598-1

Monsieur Jean-François Pinard donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1598-1 abrogeant le Règlement 1598 autorisant les travaux de reconstruction du boulevard de la Seigneurie Ouest, travée sud et un emprunt de 4 400 000 \$ à cette fin.**

Monsieur Jean-François Pinard dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de règlement 1598-1 abrogeant le Règlement 1598 autorisant les travaux de reconstruction du boulevard de la Seigneurie Ouest, travée sud et un emprunt de 4 400 000 \$ à cette fin.**

AVIS DE MOTION...
2021-03-123

RÈGLEMENT 1620-1

Monsieur Serge Paquette donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter le **Règlement 1620-1 modifiant le Règlement 1620 sur les animaux.**

Monsieur Serge Paquette dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de Règlement 1620-1 modifiant le Règlement 1620 sur les animaux.**

AVIS DE MOTION...
2021-03-124

RÈGLEMENT 1633

Madame Michèle Murray donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, elle présentera ou fera présenter le **Règlement 1633 autorisant l'exécution des travaux de construction d'un nouveau trottoir sur le chemin du Bas-de-Sainte-Thérèse, et décrétant un emprunt de 240 000 \$ à cette fin.**

Madame Michèle Murray dépose conformément à la *Loi sur les cités et villes*, le **Projet de règlement 1633 autorisant l'exécution des travaux de construction d'un nouveau trottoir sur le chemin du Bas-de-Sainte-Thérèse, et décrétant un emprunt de 240 000 \$ à cette fin.**

RÉSOLUTION...
2021-03-125

**ACCEPTATION DE PROPOSITION
ENTRETIEN DES MILIEUX NATURELS
ANNÉE 2021**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et appuyé par Monsieur Patrick Marineau d'accepter la proposition de l'organisme **NATURE-ACTION QUÉBEC** pour l'entretien des milieux naturels des boisés du Parc-Équestre, du Plan-Bouchard et des lacs Fauvel pour l'année 2021, au montant de **25 000 \$ taxes non applicables**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le *surplus accumulé*.

QUE la *directrice du Service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire* soit autorisée à signer tout document requis pour donner effet à la présente résolution.

Monsieur Serge Paquette quitte son siège à 18 h 41 pendant le déroulement de ce point à l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-126

**DEMANDE DE DÉMOLITION 2021-000175
255, CHEMIN DU BAS-DE-SAINTE-THÉRÈSE**

ATTENDU les dispositions des *Règlements d'urbanisme* concernant la démolition d'immeuble;

ATTENDU QUE la démolition permettra la construction d'habitations multifamiliales dans le cadre d'un projet intégré.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Michèle Murray et appuyé par Madame Liza Poulin que soit autorisée la démolition de l'habitation unifamiliale isolée située au 255, chemin du Bas-de-Sainte-Thérèse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-127

**DEMANDE DE DÉMOLITION 2021-000176
257, CHEMIN DU BAS-DE-SAINTE-THÉRÈSE**

ATTENDU les dispositions des *Règlements d'urbanisme* concernant la démolition d'immeuble;

ATTENDU QUE la démolition permettra la construction d'habitations multifamiliales dans le cadre d'un projet intégré.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Michèle Murray et appuyé par Madame Liza Poulin que soit autorisée la démolition de l'habitation unifamiliale isolée située au 257, chemin du Bas-de-Sainte-Thérèse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Serge Paquette reprend son siège à 18 h 42.

RÉSOLUTION...
2021-03-128

DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DU 23 FÉVRIER 2021

Il est proposé par Madame Liza Poulin et appuyé par Monsieur Patrick Marineau de prendre acte des recommandations, avis et rapports contenus au procès-verbal de la réunion du **23 février 2021** du Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-129

DÉROGATION MINEURE
DEMANDE 2021-00014
AGRANDISSEMENT D'UNE HABITATION
UNIFAMILIALE ISOLÉE
(MARGES LATÉRALES TOTALES)
41, RUE DU POITOU
LOT 2 270 674

ATTENDU les dispositions du *Règlement 1422 sur les dérogations mineures*;

ATTENDU la recommandation **21-02-06.1** du 23 février 2021 du Comité consultatif d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et appuyé par Monsieur Patrick Marineau qu'il soit accordé au lot **2 270 674** du Cadastre du Québec (*41, rue du Poitou*), une dérogation mineure au *Règlement 1418 de zonage* afin de **PERMETTRE pour l'agrandissement du bâtiment principal, des marges latérales totales de 4,30 mètres**, alors qu'au tableau des spécifications de la zone H-317, du *Règlement 1418 de zonage*, des marges latérales totales minimales de 4,5 mètres sont prescrites.

QUE le *Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire* soit autorisé à émettre tout permis ou certificat relatif à cet immeuble après le paiement des tarifs requis.

QUESTIONS, COMMENTAIRES FORMULÉS PAR ÉCRIT PAR LE PUBLIC SUR LA DÉROGATION MINEURE

AUCUNE INTERVENTION DU PUBLIC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-130

DÉROGATION MINEURE
DEMANDE 2021-00016
ENSEIGNE DÉTACHÉE (HAUTEUR)
1250, BOULEVARD MICHÈLE-BOHEC
LOT 2 362 358

ATTENDU les dispositions du *Règlement 1422 sur les dérogations mineures*;

ATTENDU la recommandation **21-02-06.2** du 23 février 2021 du Comité consultatif d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Monsieur Stéphane Bertrand qu'il soit accordé au lot **2 362 358** du Cadastre du Québec (*1250, boulevard Michèle-Bohec*), une dérogation mineure au *Règlement 1418 de zonage* afin de **PERMETTRE pour une enseigne détachée, une hauteur de 6,40 mètres**, alors qu'au *Règlement 1418 de zonage*, la hauteur maximale d'une enseigne détachée est de 4,57 mètres.

QUE le *Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire* soit autorisé à émettre tout permis ou certificat relatif à cet immeuble après le paiement des tarifs requis.

QUESTIONS, COMMENTAIRES FORMULÉS PAR ÉCRIT PAR LE PUBLIC SUR LA DÉROGATION MINEURE

AUCUNE INTERVENTION DU PUBLIC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-03-131**

**DÉROGATION MINEURE
DEMANDE 2021-00020
HABITATION UNIFAMILIALE PROJETÉE (PENTE DE TOIT)
91, RUE DES ROSEAUX
LOT 3 813 485**

ATTENDU les dispositions du *Règlement 1422 sur les dérogations mineures*;

ATTENDU la recommandation **21-02-06.3** du 23 février 2021 du Comité consultatif d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Madame Liza Poulin qu'il soit accordé au lot **3 813 485** du Cadastre du Québec (*91, rue des Roseaux*), une dérogation mineure au *Règlement 1418 de zonage* afin de **PERMETTRE pour le bâtiment principal, une pente de toit en partie de type plat et 4/12**, alors qu'au tableau des spécifications de la zone H-514, de l'annexe B Règlement 1418 de zonage, une pente de toit minimale de 8/12 est exigée.

QUE le *Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire* soit autorisé à émettre tout permis ou certificat relatif à cet immeuble après le paiement des tarifs requis.

QUESTIONS, COMMENTAIRES FORMULÉS PAR ÉCRIT PAR LE PUBLIC SUR LA DÉROGATION MINEURE

AUCUNE INTERVENTION DU PUBLIC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-03-132**

**OPÉRATION CADASTRALE
DEMANDE 2019-00034
LOTS PROJETÉS 6 291 241 à 6 291 246
CESSION DE TERRAIN / VERSEMENT D'UNE
SOMME D'ARGENT POUR FINS DE PARCS,
TERRAINS DE JEUX OU ESPACES NATURELS**

ATTENDU QU'une demande de lotissement visant la création des lots **6 291 241 à 6 291 246** du Cadastre du Québec a été déposée;

ATTENDU QUE le *Règlement 1419 de lotissement* prévoit, comme condition d'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale, la cession d'un terrain d'une superficie équivalente à 10 % de la superficie totale du site faisant l'objet de l'opération cadastrale ou le versement d'une somme d'argent équivalente à 10 % de la valeur dudit site pour fins de parcs, terrains de jeux ou espaces naturels ou une combinaison des deux (2);

ATTENDU QUE la superficie totale des lots concernés par l'opération cadastrale projetée équivaut à 18 346,2 mètres carrés.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Monsieur Patrick Marineau que soit exigé comme condition d'approbation du *Plan de lotissement* visant la création des lots **6 291 241 à 6 291 246** du Cadastre du Québec préparé par Jean Blondin, arpenteur-géomètre, daté du 30 novembre 2018, minute

40419, dossier 1230272, le versement d'une somme d'argent équivalent à 10 % de la valeur marchande desdits lots, le tout conformément aux dispositions du *Règlement 1419 de lotissement*.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à déposer le montant de la contribution au poste budgétaire 05.810.10.000 (*Fonds des parcs*).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-133

OPÉRATION CADASTRALE
DEMANDE 2021-00013
LOTS PROJETÉS 6 423 879, 6 423 880, 6 423 883, 6 423 886 À 6 423 894, 6 423 900, 6 423 902, 6 423 907, 6 423 914, 6 424 589 À 6 424 591, 6 425 653, 6 427 031, 6 427 037, 6 427 048 ET 6 430 310 À 6 430 314 - CESSION DE TERRAIN / VERSEMENT D'UNE SOMME D'ARGENT POUR FINS DE PARCS, TERRAINS DE JEUX OU ESPACES NATURELS

ATTENDU QU'une demande de lotissement visant la création des lots **6 423 879, 6 423 880, 6 423 883, 6 423 886 à 6 423 894, 6 423 900, 6 423 902, 6 423 907, 6 423 914, 6 424 589 à 6 424 591, 6 425 653, 6 427 031, 6 427 037, 6 427 048 et 6 430 310 à 6 430 314** du Cadastre du Québec a été déposée;

ATTENDU QUE le *Règlement 1419 de lotissement* prévoit, comme condition d'approbation d'un plan relatif à une opération cadastrale, la cession d'un terrain d'une superficie équivalente à 10 % de la superficie totale du site faisant l'objet de l'opération cadastrale ou le versement d'une somme d'argent équivalente à 10 % de la valeur dudit site pour fins de parcs, terrains de jeux ou espaces naturels ou une combinaison des deux (2);

ATTENDU QUE dans certains cas, la Ville peut convenir avec le propriétaire que la cession ou que l'engagement de céder un terrain, touche un terrain qui, bien que situé à l'intérieur des limites de la Ville, n'est pas compris dans le site faisant l'objet de l'opération cadastrale;

ATTENDU QUE dans ce dernier cas, l'entente intervenue entre la Ville et le propriétaire a préséance sur toutes les règles de l'article 11 du *Règlement 1419 de lotissement*;

ATTENDU QUE Groupe Chambéry inc., est propriétaire des lots **6 160 250, 5 185 280 et 5 185 279**, situés à l'extérieur du site faisant l'objet de l'opération cadastrale de la demande de permis de lotissement 2021-00013 et dont la superficie équivaut à 7 368 mètres carrés, et qu'il est opportun que ceux-ci soient considérés dans le calcul de la superficie totale de terrain devant faire l'objet d'une contribution à des fins de parcs, terrains de jeux ou espaces naturels dans le cadre de la demande 2021-00013;

ATTENDU QU'après entente avec le Groupe Chambéry inc., il y a lieu, par ailleurs, d'annuler la résolution 2018-03-139 exigeant la cession des lots **6 226 230 et 6 226 231** comme condition d'approbation du plan de lotissement visant la création des lots **6 211 819 à 6 211 824 et 6 211 832 à 6 211 836**, d'une superficie de 1 775,4 mètres carrés, de manière à ce que le 10% pour fins de parcs, terrains de jeux ou espaces naturels soit plutôt pris à même le lot projeté **6 423 880** à céder;

ATTENDU QU'il est également opportun, dans le cadre du projet de développement de Groupe Chambéry inc., que la contribution pour fins de parcs, terrain de jeux ou espaces naturels sur le futur lotissement des lots **2 322 764, 2 322 765, 2 322 772, 2 322 774, 2 322 775, 2 322 778 et 2 322 779**, qui n'appartenaient pas au Groupe Chambéry inc. lors du dépôt de la demande d'opération cadastrale 2021-00013 et dont la superficie totale est de 13 538,2 mètres carrés, soit perçue lors de l'émission du permis de lotissement 2021-00013;

ATTENDU QUE les lots **6 423 880 et 6 430 314** à céder à titre de contribution pour fins de parcs ont une superficie totale de 10 241,1 mètres carrés.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Madame Liza Poulin que soit exigé comme condition d'approbation des *plans de lotissement* visant la création des lots **6 423 879, 6 423 880, 6 423 883, 6 423 886 à 6 423 894, 6 423 900, 6 423 902, 6 423 907, 6 423 914, 6 424 589 à 6 424 591, 6 425 653, 6 427 031, 6 427 037, 6 427 048 et 6 430 310 à 6 430 314** du Cadastre du Québec préparés par Alain Thiffault, arpenteur-géomètre, daté du 10 février 2021, minute 45 420, dossier S-54 353-22 et daté du 11 février 2021, minute 45 424, dossier S-54 353-23, incluant le lotissement des lots **6 211 819 à 6 211 824 et 6 211 832 à 6 211 836 (demande 2018-00008) et le futur lotissement des lots 6 160 250, 5 185 280 et 5 185 279**, la cession à la Ville des lots **6 423 880 et 6 430 314** du Cadastre du Québec et le versement d'une somme d'argent équivalente à 10 % de la valeur des lots **2 322 764, 2 322 765, 2 322 772, 2 322 774, 2 322 775, 2 322 778 et 2 322 779**, d'une superficie totale de 13 538,2 mètres carrés, le tout conformément aux dispositions du *Règlement 1419 de lotissement*.

QUE la résolution 2018-03-139 soit rescindée.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, soient autorisés à signer l'acte de vente à intervenir ainsi que tout autre document nécessaire ou utile pour donner effet à la présente résolution.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à déposer le montant de la contribution au poste budgétaire 05-810-10-000 (Fonds des parcs).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION... 2021-03-134	PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE 2021-00021, 2020-00188, 2021-00023, 2021-00024, 2021-00010, 2021-00028, 2021-00025, 2021-00019, 2021- 00018, 2021-00031, 2021-00026, 2021-00035, 2021-00036, 2021-00034, 2021-00037, 2021-00032, 2021-00033, 2021-00027, 2021-00013, 2021-00015, 2021-00030 ET 2021-00011
--	---

ATTENDU les recommandations du 23 février 2021 du Comité consultatif d'urbanisme touchant les projets suivants :

PIIA – 2021-00021	340, rue Legault Nouvelle construction - Bâtiment industriel Recommandation C.C.U. 21-02-05.1 et plans (Annexe A)
PIIA – 2020-00188	31, rue Jean-Paul-Cayer Nouvelle construction - Bâtiment commercial Recommandation C.C.U. 21-02-05.2 et plans (Annexe B)
PIIA – 2021-00023	69, boulevard de Chambéry Nouvelle construction - Habitation multifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 21-02-05.3 et plans (Annexe C)
PIIA – 2021-00024	71, boulevard de Chambéry Nouvelle construction - Habitation multifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 21-02-05.4 et plans (Annexe D)
PIIA – 2021-00010	3, rue de Chanaz Nouvelle construction - Habitation unifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 21-02-05.5 et plans (Annexe E)
PIIA – 2021-00028	7, rue de l'Épine Nouvelle construction - Habitation unifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 21-02-05.6 et plans (Annexe F)
PIIA – 2021-00025	21, rue de Joigny Nouvelle construction - Habitation unifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 21-02-05.7 et plans (Annexe G)
PIIA – 2021-00019	5, rue du Montlevin Nouvelle construction - Habitation unifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 21-02-05.8 et plans (Annexe H)
PIIA – 2021-00018	31, rue du Montlevin Nouvelle construction - Habitation unifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 21-02-05.9 et plans (Annexe I)
PIIA – 2021-00031	50, rue du Montlevin Nouvelle construction - Habitation unifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 21-02-05.10 et plans (Annexe J)
PIIA – 2021-00026	57, rue du Montlevin Nouvelle construction - Habitation unifamiliale isolée Recommandation C.C.U. 21-02-05.11 et plans (Annexe K)
PIIA – 2021-00035	Quartier Chambéry – Secteur B

- Lot 6 266 540**
LE GROUPE PLATINUM IMMOBILIER
(9049-4386 QUÉBEC INC.)
Opération cadastrale
Recommandation **C.C.U. 21-02-05.12** et plans (**Annexe L**)
- PIIA – 2021-00036** **Quartier Chambéry – Secteur B**
Lot 6 211 836
GROUPE CHAMBÉRY INC.
Opération cadastrale
Recommandation **C.C.U. 21-02-05.13** et plans (**Annexe M**)
- PIIA – 2021-00034** **Quartier Chambéry – Secteur B**
Lot 4 679 385
6337724 CANADA INC.
Opération cadastrale
Recommandation **C.C.U. 21-02-05.14** et plans (**Annexe N**)
- PIIA – 2021-00037** **Quartier Chambéry – rue du Nivolet**
Lots 5 942 789 et 5 942 790
6337724 CANADA INC.
Opération cadastrale
Recommandation **C.C.U. 21-02-05.15** et plans (**Annexe O**)
- PIIA – 2021-00032** **76, rue de l’Andalou**
Nouvelle construction - Habitation unifamiliale isolée
Recommandation **C.C.U. 21-02-05.16** et plans (**Annexe P**)
- PIIA – 2021-00033** **78, rue de l’Andalou**
Agrandissement - Habitation unifamiliale isolée
Recommandation **C.C.U. 21-02-05.17** et plans (**Annexe Q**)
- PIIA – 2021-00027** **17, 63^e Avenue Ouest**
Nouvelle construction - Habitation unifamiliale isolée
Recommandation **C.C.U. 21-02-05.18** et plans (**Annexe R**)
- PIIA – 2021-00013** **1185, boulevard du Curé-Labelle, local 3**
ALI BABA GRILLADES LIBANAISES
Enseignes détachées, sur auvent et murales
Recommandation **C.C.U. 21-02-05.19** et plans (**Annexe S**)
- PIIA – 2021-00015** **1250, boulevard Michèle-Bohec**
SYNERCA
Enseigne détachée communautaire
Recommandation **C.C.U. 21-02-05.20** et plans (**Annexe T**)
- PIIA – 2021-00030** **1371, boulevard Michèle-Bohec, local 101**
FIVE GUYS
Enseignes murales
Recommandation **C.C.U. 21-02-05.21** et plans (**Annexe U**)
- PIIA – 2021-00011** **1060, boulevard Michèle-Bohec**
CONSORTIUM HYPOTHÉCAIRE
Enseigne murale
Recommandation **C.C.U. 21-02-05.22** et plans (**Annexe V**)

ATTENDU QUE ces projets sont conformes aux objectifs et critères établis au *Règlement 1423 sur les Plans d’implantation et d’intégration architecturale (PIIA)*.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Madame Liza Poulin d’**APPROUVER** les Plans d’implantation et d’intégration architecturale soumis dans le cadre des projets **2021-00021, 2020-00188, 2021-00023, 2021-00024, 2021-00010, 2021-00028, 2021-00025, 2021-00019, 2021-00018, 2021-00031, 2021-00026, 2021-00035, 2021-00036, 2021-00034, 2021-00037, 2021-00032, 2021-00033, 2021-00027, 2021-00013, 2021-00015, 2021-00030 et 2021-00011** sujets aux conditions formulées aux recommandations du Comité consultatif d’urbanisme, lesquels plans sont joints à la présente résolution comme **Annexes « A à V »** pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-135

APPROBATION – PREMIER PROJET
DE RÈGLEMENT 1418-155 P1

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à certaines modifications au *Règlement 1418 de zonage*;

ATTENDU QUE les dispositions de l'article 2 de ce projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et appuyé par Monsieur Stéphane Bertrand que le *Premier projet de règlement 1418-155 P1 modifiant le Règlement 1418 de zonage* soit approuvé par ce conseil.

QUE ce projet soit soumis à une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours, annoncé dans un avis public, conformément à ce qui est prescrit à l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-136

PROJET INTÉGRÉ
DEMANDE PI – 2021-00022
CONSTRUCTION DE DEUX BÂTIMENTS MULTIFAMILIAUX
69 ET 71, BOULEVARD DE CHAMBÉRY

CONSIDÉRANT QUE le projet intégré proposé, visant à permettre l'aménagement du site, ainsi que l'implantation de deux bâtiments multifamiliaux, correspond aux objectifs et critères du *Règlement 1423 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*;

CONSIDÉRANT la recommandation **21-02-04.1** du 23 février 2021 du Comité consultatif d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Madame Liza Poulin d'approuver les plans et les documents soumis dans le cadre de la demande **PI-2021-00022** pour le projet intégré, sujet aux conditions formulées à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, lesquels plans et documents sont joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-137

AUTORISATION DE SIGNATURE
LETTRE D'ENTENTE 2021-01 MODIFIANT
LA CONVENTION COLLECTIVE DES POLICIERS
2020-2024

ATTENDU le projet de lettre d'entente **2021-01** concernant la garantie d'un certain nombre d'heures de travail, dans un objectif de rétention du personnel, de la convention collective des policiers 2020-2024.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et appuyé par Madame Michèle Murray d'autoriser la directrice du Service des ressources humaines à signer pour et au nom de la Ville, la lettre d'entente **2021-01** avec *l'Association des policiers et policières de Blainville*, laquelle est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-138

AUTORISATION DE SIGNATURE
LETTRE D'ENTENTE 2021-02 MODIFIANT
LA CONVENTION COLLECTIVE DES POLICIERS
2020-2024

ATTENDU le projet de lettre d'entente **2021-02** concernant la restructuration du régime de retraite applicable aux policiers et policières syndiqués de la Ville de Blainville.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et appuyé par Madame Michèle Murray d'autoriser la directrice du Service des ressources humaines à signer pour et au nom de la Ville, la lettre d'entente **2021-02** avec ***l'Association des policiers et policières de Blainville***, laquelle est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-139

CONFIRMATION D'EMBAUCHE
POLICIERS TEMPORAIRES

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et appuyé par Madame Michèle Murray de confirmer l'embauche de *Mme Élisabeth Marquis-Guy et de MM. Gabriel Lapointe, Pierre-Luc Lefebvre, Justin Montpetit et Jesse-Samuel St-Jacques* en date du 22 mars 2021 et de *Mme Daniela Fajardo Sierralta et MM. William St-Germain Lavoie et Oliver Nadon* en date du 5 avril 2021, aux postes de « *Policier temporaire* » au Service de police, poste accrédité par l'Association des policiers et policières de Blainville inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-140

DÉPÔT – RAPPORT D'EMBAUCHES
ET LISTE DES EMPLOYÉS POUR LESQUELS
UNE FIN D'EMPLOI EST RECOMMANDÉE POUR
LA PÉRIODE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2021

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et appuyé par Monsieur Jean-François Pinard de prendre acte du dépôt du **Rapport des embauches** en vertu du *Règlement 1550 déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser l'engagement de personnel* pour la période du **16 janvier au 15 février 2021** et d'ordonner la fin d'emploi des employés apparaissant à la liste jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante, le cas échéant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-141

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER 7210-2020-042 P
RUISSEAU 6200
TRAVAUX PRÉVENTIFS DE STABILISATION PHASE 2
INGÉNIERIE
PRÉPARATION DES PLANS & DEVIS ET SURVEILLANCE

Il est proposé par Madame Liza Poulin et appuyé par Madame Michèle Murray d'accepter la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final, soit celle de la firme **ENGLOBE CORP.** pour la préparation des plans et devis préliminaires et définitifs ainsi que la surveillance dans le cadre de la phase 2 des travaux préventifs de stabilisation du ruisseau 6200, au montant de **136 320,11 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 03.615.02.414.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-142

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER 7210-2021-001-CQ
RÉFECTION DE CHAUSSÉES 2021
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET DES MATÉRIAUX

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Monsieur Stéphane Bertrand d'accepter la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final, soit celle de la firme **GROUPE ABS INC.** pour le contrôle de la qualité et des matériaux dans le cadre des travaux de réfection des chaussées 2021, au montant de **58 494,63 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1625.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-143

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SA2021-004
TRAVAUX DE RÉPARATION DE PAVAGE
ANNÉE 2021

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Monsieur Stéphane Bertrand d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **9407-5124 QUÉBEC INC. (MP DUMONT)** pour les travaux de réparation de pavage pour la période du 1er mai au 31 décembre 2021, au montant de **23 196,21 \$ taxes incluses**, avec possibilité de renouvellement de deux (2) ans, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.322.00.521.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-144

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SA2021-005
FOURNITURE DE MÉLANGES BITUMINEUX
PRÉPARÉS À CHAUD
ANNÉE 2021

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Monsieur Stéphane Bertrand d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **CONSTRUCTION DJL INC.** pour la fourniture de mélanges bitumineux préparés à chaud pour l'année 2021, au montant de **70 318,71 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.322.00.625.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-145

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SA2021-009 P
ACQUISITION DE MOBILIER NEUF
POUR LES ATELIERS MUNICIPAUX

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Monsieur Stéphane Bertrand d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **BUREAU PLAN INC.** pour l'acquisition de mobilier neuf pour les Ateliers municipaux au montant de **103 372,87 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1616.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-146

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SA2021-010 P
TRAVAUX DE SCELLEMENT DE FISSURES
SUR DIVERSES RUES
ANNÉE 2021

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Monsieur Stéphane Bertrand d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **SCELLEMENT FLEXTECH INC.** pour les travaux de scellement de fissures sur diverses rues pour l'année 2021, au montant de **26 076,33 \$ taxes incluses**, avec possibilité de renouvellement de deux (2) ans, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1625.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-147

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SA2021-013 P
REPRODUCTION DE MARQUES SUR LA CHAUSSEE
1^{ER} MAI 2021 AU 30 AVRIL 2022

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Monsieur Stéphane Bertrand d'accepter les plus basses soumissions conformes des compagnies **SINTRA INC. (LIGNCO)** pour le lot 1, au montant de **143 891,35 \$ taxes incluses**, et **SMQ INC.** pour le lot 2, au montant de **168 730,05 \$ taxes incluses**, pour la reproduction de marques sur la chaussée pour une durée de douze mois, soit du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2022, avec possibilité de renouvellement de quatre (4) ans, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.355.00.529.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-148

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SA2021-018
ENTRETIEN ET RÉPARATION DES TERRAINS
SPORTIFS NATURELS DE SOCCER ET DE BALLE

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et appuyé par Monsieur Patrick Marineau d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **PELOUSE SANTÉ INC.** pour l'entretien et la réparation des terrains sportifs naturels de soccer et de balle pour l'année 2021, au montant de **42 512,75 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.746.00.541.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-149

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SG2021-002 P
RÉAMÉNAGEMENT DES PARCS
ANNÉE 2021

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et appuyé par Monsieur Stéphane Bertrand d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **TERRASSEMENT BARIL (9230-8832 QUÉBEC INC.)** pour les travaux de réaménagement des parcs pour l'année 2021, au montant de **643 620,91 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1621.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...

ACCEPTATION DE SOUMISSION

2021-03-150

**DOSSIER SG2021-004 P
REPLACEMENT DES ÉQUIPEMENTS D'ÉCLAIRAGE
DE DIVERS TERRAINS DE TENNIS**

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et appuyé par Monsieur Stéphane Bertrand d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **LES ENTREPRISES GUY BEAULIEU 2009 INC.** pour le remplacement des équipements d'éclairage de divers terrains de tennis, au montant de **395 921,01 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1621.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-03-151**

**ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SG2021-009 P
BOULEVARD DES FLEURS
RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Pinard et appuyé par Monsieur Patrick Marineau d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **SANEXEN SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.** pour les travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc et d'égouts, de remplacement de vannes et d'inspection des réseaux dans le boulevard des Fleurs, au montant total de **793 519,97 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1623.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-03-152**

**ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SG2021-020
REPLACEMENT DU DÉBITMÈTRE
BOULEVARD D'ANNECY**

Il est proposé par Madame Michèle Murray et appuyé par Monsieur Jean-François Pinard d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **BRÉBEUF MÉCANIQUE DE PROCÉDÉ INC.** pour le remplacement du débitmètre sur le boulevard d'Annecy, au montant de **55 590,41 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1626.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-03-153**

**ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER SG2021-023 P
INSPECTION ET RÉHABILITATION
DES RÉSEAUX D'ÉGOUT SUR DIVERSES RUES
LOTS 3 ET 4**

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Monsieur Stéphane Bertrand d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **SERVICES INFRASPEC INC.** pour l'inspection et la réhabilitation des réseaux d'égout dans diverses rues (lots 3 et 4), au montant de **430 086,98 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au Règlement 1623.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...

APPROBATION – RÈGLEMENT 1418-153

2021-03-154

ATTENDU QU'en date du 19 janvier 2021 le conseil municipal adoptait le *Premier projet de règlement 1418-153 P1*;

ATTENDU QUE les dispositions des articles 2 à 5 de ce règlement sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours a été tenue sur le *Premier projet de règlement 1418-153 P1*;

ATTENDU QU'en date du 16 février 2021, le conseil municipal adoptait le *Second projet de règlement 1418-153 P2*;

ATTENDU QU'aucune demande valide n'a été reçue à l'égard du *Second projet de règlement 1418-153 P2*;

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et appuyé par Monsieur Patrick Marineau que le *Règlement 1418-153 modifiant le Règlement 1418 de zonage* soit approuvé par ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-03-155**

APPROBATION – RÈGLEMENT 1418-154

ATTENDU QU'en date du 19 janvier 2021 le conseil municipal adoptait le *Premier projet de règlement 1418-154 P1*;

ATTENDU QUE les dispositions des articles 2 et 3 de ce règlement sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours a été tenue sur le *Premier projet de règlement 1418-154 P1*;

ATTENDU QU'en date du 16 février 2021, le conseil municipal adoptait le *Second projet de règlement 1418-154 P2*;

ATTENDU QU'aucune demande valide n'a été reçue à l'égard du *Second projet de règlement 1418-154 P2*;

ATTENDU QUE les mentions relatives au Règlement ont été énoncées publiquement conformément à la Loi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Madame Liza Poulin que le *Règlement 1418-154 modifiant le Règlement 1418 de zonage* soit approuvé par ce conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...

FÉLICITATIONS – NOUVEAU PRÉSIDENT

2021-03-156

**DE L'ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES
DE BLAINVILLE**

Il est proposé par Madame Liza Poulin et appuyé par Monsieur Stéphane Bertrand que des félicitations soient adressées au nouveau président de l'Association des gens d'affaires de Blainville, **Monsieur Charles Bergeron**, pour son engagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-157

NOMINATION – MAIRESSE SUPPLÉANTE

Il est proposé par Monsieur Patrick Marineau et appuyé par Madame Nicole Ruel que **M^{me} Liza Poulin** soit nommée mairesse suppléante pour la période du **17 mars au 6 juillet 2021 inclusivement**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-158

**OCTROI DE SUBVENTION
LE PETIT THÉÂTRE DU NORD**

ATTENDU QUE les activités culturelles de l'organisme **LE PETIT THÉÂTRE DU NORD** auront lieu à l'été 2021 dans la Ville de Boisbriand;

ATTENDU QUE la Ville de Blainville a conclu un protocole d'entente avec **LE PETIT THÉÂTRE DU NORD** au cours des dernières années;

ATTENDU le Plan de partenariat municipal intégré en soutien à la création théâtrale, lequel est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

ATTENDU QUE la Ville de Blainville souhaite offrir son soutien à la diffusion de spectacles culturels dans la MRC.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Michèle Murray et appuyé par Madame Nicole Ruel d'accorder à l'organisme **LE PETIT THÉÂTRE DU NORD** une subvention au montant de **5 000 \$** pour la tenue de leurs activités estivales 2021, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.131.00.972.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-159

**OCTROI DE SUBVENTIONS
ET AIDES FINANCIÈRES**

ATTENDU la Politique municipale d'aide et de support financier actuellement en vigueur à la municipalité;

ATTENDU QUE des sommes sont disponibles à même le budget afin de soutenir financièrement des organismes, partenaires, ou citoyens dans la réalisation de projets, ainsi qu'au Fonds de l'excellence.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Liza Poulin et appuyé par Monsieur Patrick Marineau d'autoriser ou d'entériner le versement des subventions et autres formes d'aides financières apparaissant aux deux (2) listes jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier les dépenses à même le poste budgétaire 02-110-00-693 et 02-110-00-972.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-160

**REMERCIEMENTS – ANCIEN PRÉSIDENT
DE L'ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES
DE BLAINVILLE**

Il est proposé par Madame Liza Poulin et appuyé par Monsieur Patrick Marineau que des remerciements soient adressés à l'ancien président de l'Association des gens d'affaires de Blainville, **M. Michel Limoges**, pour le dévouement et l'implication qu'il a démontrés au cours de son mandat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-161

**ACCEPTATION D'UNE PROMESSE DE VENTE ET ENTENTE
RELATIVE AU VERSEMENT DE LA COMPENSATION DÉCRÉTÉE
PAR LE RÈGLEMENT 1390 DE LA VILLE DE BLAINVILLE
6337724 CANADA INC.
QUARTIER CHAMBÉRY**

ATTENDU QUE la Ville désire se porter acquéreur des terrains dans la « *Zone de conservation* » du Quartier Chambéry de Blainville, tel qu'identifié au certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 émis par le **MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (MELCC)**;

CONSIDÉRANT le RÈGLEMENT 1390 IMPOSANT À CERTAINS CONTRIBUABLES LE VERSEMENT À LA MUNICIPALITÉ D'UNE COMPENSATION POUR L'ACQUISITION, LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DES MILIEUX HUMIDES de la Ville de Blainville (le « **RÈGLEMENT** »)

ATTENDU QUE 6337724 CANADA INC. (le « **PROMOTEUR** ») possèdent des terrains dans le « *Quartier Chambéry de Blainville* », lesquels feront ultérieurement l'objet d'un ou de plusieurs « *Projet de développement* » au sens du **RÈGLEMENT**;

ATTENDU QUE le **PROMOTEUR** souhaite convenir immédiatement du versement de la « *Compensation pour perte de milieux humides* » qui serait exigible en vertu du **RÈGLEMENT** pour son ou ses « *Projet de développement* »;

ATTENDU l'entente conclue, sujette à ratification par le conseil.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Madame Liza Poulin d'entériner la **PROMESSE DE VENTE ET ENTENTE RELATIVE AU VERSEMENT DE LA COMPENSATION DÉCRÉTÉE PAR LE RÈGLEMENT 1390 DE LA VILLE DE BLAINVILLE** de la compagnie **6337724 CANADA INC.**, acceptée par le directeur des Services juridiques et greffier, pour et au nom de la Ville, en date du 5 mars 2021.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, tout document pour donner effet à la présente résolution.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à approprier toutes sommes dues en vertu de l'entente à même le *fonds vert*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-162

**DÉPÔT – CERTIFICAT
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT
RÈGLEMENT 1546-1**

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Monsieur Stéphane Bertrand de prendre acte du dépôt du certificat du greffier concernant la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter tenue sur le règlement suivant :

Règlement 1546-1 modifiant le Règlement 1546 autorisant l'exécution des travaux de construction des infrastructures d'eau potable, d'égouts sanitaire et pluvial, de déplacement des conduites de refoulement et d'émissaire de la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et Blainville et l'acquisition des lots 2 319 949 et 2 319 950 du Cadastre du Québec – Déplacement de la rue Legault, et décrétant un emprunt de 4 780 000 \$ à ces fins, afin d'augmenter le montant de l'emprunt à la somme de 5 650 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-03-163**

**VENTE D'UNE PARTIE DU LOT 4 108 159
RUE NARCISSE-POIRIER
MADAME SYLVIE GOUIN ET
MONSIEUR ERNEST EDMUNDS**

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et appuyé par Madame Nicole Ruel d'autoriser la vente à **MADAME SYLVIE GOUIN** et **MONSIEUR ERNEST EDMUNDS** d'une partie du lot **4 108 159** du Cadastre du Québec, situé sur la rue Narcisse-Poirier, d'une superficie approximative de 132,8 mètres carrés, pour le prix et aux conditions apparaissant dans une correspondance qui leur a été adressée le 27 janvier 2021 par le directeur des Services juridiques et greffier.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, soient autorisés à signer l'acte de vente à intervenir ainsi que tout autre document nécessaire ou utile pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-03-164**

**DÉPÔT – RAPPORT DU TRÉSORIER – ANNÉE 2020
FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES MUNICIPAUX
ET DES CANDIDATS INDÉPENDANTS ET CONTRÔLE
DES DÉPENSES ÉLECTORALES**

Il est proposé par Madame Liza Poulin et appuyé par Monsieur Patrick Marineau de prendre acte du dépôt par la directrice du Service des finances et trésorière du **Rapport de ses activités pour l'année 2020** prévues au chapitre de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* relatif au financement des partis politiques municipaux et des candidats indépendants et au contrôle des dépenses électorales.

QUE copie dudit rapport d'activités soit transmis au **DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-03-165**

**DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES
DÉLÉGATION DE POUVOIRS**

Il est proposé par Madame Liza Poulin et appuyé par Monsieur Patrick Marineau de prendre acte du dépôt par la directrice du Service des finances et trésorière de la liste de toutes les dépenses autorisées par un employé de la Ville au cours du mois de **février 2021** en vertu de la délégation de pouvoirs contenue au *Règlement 1378* décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...

REJET DES SOUMISSIONS

2021-03-166

**DOSSIER SA2021-007
FOURNITURE ET LIVRAISON DE
PRODUITS D'ENTRETIEN MÉNAGER**

ATTENDU QUE la division des Approvisionnements a lancé la demande de soumissions sur invitation SA2021-007 pour la fourniture et la livraison de produits d'entretien ménager;

ATTENDU QUE cette demande de soumissions comprend trois lots distincts et que le total des trois lots ne devait pas dépasser 105 699 \$ pour que le processus soit conforme à la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QUE les soumissions reçues excèdent le seuil de 105 700 \$ à partir duquel un appel d'offres public est requis, rendant invalide le processus contractuel suivi.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Monsieur Stéphane Bertrand de rejeter toutes les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres SA2021-007 pour la fourniture et la livraison de produits d'entretien ménager.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-03-167**

**ACCEPTATION DE PROPOSITION
ACQUISITION ET LIVRAISON
D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES NEUFS**

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Monsieur Stéphane Bertrand d'accepter la proposition de la compagnie **ITI INC.** pour l'acquisition et la livraison d'équipements informatiques neufs, au montant de **44 889,69 \$ taxes incluses** et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à emprunter cette somme à même le fonds de roulement pour une période de *48 mois*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-03-168**

**ACCEPTATION DE PROPOSITIONS
ACQUISITION, INSTALLATION ET TRANSFERT
D'ÉQUIPEMENTS POUR LES NOUVEAUX VÉHICULES
DU SERVICE DE POLICE**

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et appuyé par Madame Michèle Murray d'accepter les propositions suivantes :

- De la compagnie **GROUPE ACCESS** pour l'acquisition de quatre modems véhiculaires, au montant de **3 807,97 \$ taxes incluses**;
- De la compagnie **BELL MOBILITÉ – DIVISION RADIO** pour le transfert des radio-voix dans les nouveaux véhicules du Service de police, au montant de **6 536,33 \$ taxes incluses**;
- De la compagnie **911 PRO INC.** pour le montage de deux véhicules pour l'état-major, au montant de **5 587,79 \$ taxes incluses**.

QUE la directrice du Service des finances et trésorière soit autorisée à emprunter la somme de 15 932,09 \$ à même le fonds de roulement pour une période de *60 mois*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...

RENOUVELLEMENT DE CONTRAT

2021-03-169

**DOSSIER SA2017-106 P
IMPRESSION DU BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION**

ATTENDU QUE par sa résolution **2019-02-117** adoptée le 20 février 2018, le conseil acceptait la plus basse soumission conforme de la compagnie **IMPRIMERIE BEL INC.** pour l'impression du bulletin municipal d'information, pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019;

ATTENDU QUE le contrat prévoit trois (3) options de renouvellement d'une année chacune, pouvant être exercées au choix de la Ville et qu'en 2021, il s'agit de la « dernière » année de renouvellement;

ATTENDU QUE le *Service des communications* recommande de renouveler le contrat.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Monsieur Stéphane Bertrand de renouveler le contrat de la compagnie **IMPRIMERIE BEL INC.** pour l'impression du bulletin municipal d'information pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, au montant de **117 468,39 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02.132.02.345.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
2021-03-170**

**AUTORISATION DE SIGNATURE
CONTRAT DE SERVICES AVEC ODYSCÈNE
PROGRAMMATION DÉLÉGUÉE POUR
UNE SÉRIE DE SPECTACLES MUSICAUX
AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
SAISON ESTIVALE 2021**

ATTENDU QUE la Ville désire produire une série de dix-sept spectacles musicaux en salle, du 25 juin au 20 août 2021, au Centre communautaire de Blainville, (ci-après la « Série »);

ATTENDU QUE dans ce contexte, la Ville souhaite retenir les services d'Odyscène afin d'agir à titre de productrice déléguée pour la production et la réalisation de la Série;

ATTENDU QU'Odyscène exerce des activités d'exploitation de salles de spectacle et qu'elle constitue le diffuseur culture au sein de la MRC Thérèse-de-Blainville;

ATTENDU QU'Odyscène s'engage à fournir les services de production et de réalisation de la Série conformément aux modalités prévues à la proposition déposée à la Ville le 16 novembre 2020;

ATTENDU les dispositions de l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et appuyé par Madame Michèle Murray d'accepter la proposition d'**ODYSCÈNE** pour la programmation déléguée pour une série de spectacles musicaux au Centre communautaire de Blainville pour la saison estivale 2021;

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, soient autorisés à signer le contrat de services à intervenir, lequel est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

QUE la directrice du Service des Finances et trésorière soit autorisée à approprier la dépense découlant du contrat à même le poste budgétaire 02.715.30.693.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...

MODIFICATIONS À LA SIGNALISATION ROUTIÈRE

2021-03-171

BOULEVARD CÉLORON ET 33^E AVENUE EST

Il est proposé par Monsieur Serge Paquette et appuyé par Monsieur Stéphane Bertrand d'approuver les modifications suivantes à la signalisation routière et d'autoriser le **Service des Travaux publics** à procéder à la mise en place, s'il y a lieu, de la signalisation appropriée, savoir :

« STATIONNEMENT AUTORISÉ »

Boulevard Céloron (Croquis 2021-07)

- « Stationnement autorisé » 15 minutes, de 7 h à 17 h, du lundi au vendredi, dans la portion située entre l'accès au stationnement des professeurs de l'école Lucille-Teasdale et de la zone « Arrêt interdit » en remplacement de la signalisation actuelle.

« STATIONNEMENT INTERDIT »

33^e Avenue Est (Croquis 2021-08)

- Du côté sud de la rue, entre le boulevard du Curé-Labelle et la rue Lamothe.

QUE ces croquis soient joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-172

MODIFICATIONS À LA SIGNALISATION ROUTIÈRE
RUE DES BOLETS

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Madame Michèle Murray d'approuver les modifications suivantes à la signalisation routière et d'autoriser le **Service des Travaux publics** à procéder à la mise en place, s'il y a lieu, de la signalisation appropriée, savoir :

AJOUT D'ENSEIGNES « ARRÊT »

Rue des Bolets (Croquis 2021-02)

- A-BOLE0-03 Du côté sud de la rue, à l'intersection de la rue des Trémelles;
- A-BOLE0-04 Du côté nord de la rue, à l'intersection de la rue des Trémelles.

QUE ce croquis soit joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-173

ACCEPTATION DU PROJET
DOSSIER 7220-2019-003
CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES
RUES DE MONTJAY ET DE CHANTEMERLE
QUARTIER CHAMBÉRY

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Madame Liza Poulin que le conseil municipal :

- **AUTORISE** que le projet de construction des infrastructures municipales des rues **de Montjay et de Chantemerle** soit réalisé dans le cadre d'une entente-promoteur;
- **ACCEPTÉ** les plans **BL19-044-F1, BL19-044-F2 et BL19-044-F3**, couvrant tous les travaux à être réalisés dans le cadre de ce projet;
- **CONFIRME** que la firme **TETRA-TECH QI INC.** émettra, lorsque les travaux seront achevés, une attestation quant à leur conformité avec l'autorisation accordée par le **MELCC**, et ce, dans le cadre de ce même projet;
- **CONFIRME** que la firme assurant la surveillance des travaux, **CGDU INC.** émettra, lorsque les travaux seront achevés, une attestation quant à leur conformité avec l'autorisation accordée par le **MELCC**, et ce, dans le cadre de ce même projet;

- **AUTORISE** le maire, en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville, une entente avec le promoteur pour la réalisation de ce projet conforme aux dispositions du **TITRE III** du **RÈGLEMENT 1462 PORTANT SUR LES ENTENTES AVEC LES PROMOTEURS POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX RELATIFS AUX INFRASTRUCTURES MUNICIPALES**;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-174

AUTORISATION DE SIGNATURE
ENTENTE PARTICULIÈRE
DOSSIER 7220-2019-003
CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES
RUES DE MONTJAY ET DE CHANTEMERLE

ATTENDU QUE le conseil municipal a autorisé à la présente séance que la construction des infrastructures municipales des rues de Montjay et de Chantemerle soient réalisés dans le cadre d'une entente-promoteur;

ATTENDU QUE le prolongement des infrastructures municipales permet, entre autres, de desservir des lots appartenant à GESTION ALEXIS PAQUETTE INC.;

ATTENDU QU'une entente particulière, en vertu du *Règlement 1462 portant sur les ententes avec les promoteurs pour la réalisation de travaux relatifs aux infrastructures municipales* doit être conclue afin de prévoir des modalités de remboursement des frais et charges de **LES ASSOCIÉS S.A.M.Y.O. MILLES ILES INC.** encourus au bénéfice de lots appartenant au tiers;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Madame Liza Poulin d'autoriser le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville avec la compagnie **LES ASSOCIÉS S.A.M.Y.O. MILLES ILES INC.** une entente particulière relative à la réalisation des travaux d'infrastructures municipales des rues de Montjay et de Chantemerle, afin de permettre le remboursement à ce promoteur de la quote-part des travaux réalisés au bénéfice des terrains appartenant à **GESTION ALEXIS PAQUETTE INC.**, laquelle est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-175

MODIFICATION DE CONTRAT
DOSSIER SG2019-051 P
CONSTRUCTION DES ATELIERS MUNICIPAUX
RUE OMER-DESERRES

Il est proposé par Monsieur Stéphane Dufour et appuyé par Monsieur Stéphane Bertrand d'accepter les **directives de changement N^{os} 18 à 33, 35 à 44, 46, 48 et 49**, au montant total de **189 071,67 \$ taxes incluses**, préparés par la firme **ARCHIPEL ARCHITECTURE INC.** dans le cadre du projet de construction des Ateliers municipaux, payable à l'entreprise **GROUPE GEYSER INC.**, de modifier le contrat en conséquence et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense supplémentaire à même les fonds prévus au règlement 1570-1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2021-03-176

MODIFICATION DES NOMINATIONS
COMITÉS INTERNES ET COMITÉS
ET ORGANISMES EXTERNES

ATTENDU QU'il est opportun d'effectuer des changements aux nominations sur les comités internes et comités et organismes externes décrétées par la résolution **2019-01-051** adoptée le 22 janvier 2019;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Liza Poulin et appuyé par Monsieur Patrick Marineau de nommer les personnes suivantes sur les **comités internes et comités et organismes externes, à compter du 17 mars 2021**, savoir :

COMITÉS INTERNES	Délégués	Substituts
Comité consultatif d'urbanisme	Liza Poulin Stéphane Bertrand Patrick Marineau	n/a
Comité de gestion du Stade d'athlétisme	Richard Perreault Stéphane Bertrand	n/a
COMITÉS ET/OU ORGANISMES EXTERNES	Délégués	Substituts
Association des gens d'affaires de Blainville (AGAB)	Michel Lacasse Liza Poulin	Patrick Toupin Marie-Claude Collin
Bureau des délégués pour les cours d'eau - MRC	Richard Perreault	n/a
Centre d'excellence sur glace	Richard Perreault Serge Paquette Guy Frigon	n/a
Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville	Richard Perreault	n/a
Comité consultatif agricole - MRC	Richard Perreault	n/a
Comité de suivi Stablex	Guy Frigon	n/a
Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) – MRC	Richard Perreault	n/a
Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL) - MRC	Jean-François Pinard	n/a
Corporation régionale du Centre Tricentris	Guy Frigon	Nicole Ruel
Corridor Forestier du Grand Coteau	Nicole Ruel	n/a
M.R.C. Thérèse-De Blainville	Richard Perreault	Maire suppléant
Manoir Blainville	Marie-Claude Collin Jean-François Pinard	n/a

Odyscène - MRC	Nicole Ruel	n/a
Office d'habitation Thérèse-De Blainville	Serge Paquette	n/a
Régie intermunicipale d'assainissement des eaux usées de Sainte-Thérèse et Blainville	Richard Perreault Guy Frigon	Jean-François Pinard
Régie intermunicipale du parc du Domaine Vert	Marie-Claude Collin Patrick Marineau	Stéphane Bertrand
Télévision des basses Laurentides (TVBL)	Nicole Ruel	n/a
U.M.Q./Caucus régional des Laurentides	Richard Perreault	n/a

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

PAROLE AU CONSEIL

RÉSOLUTION...
2021-03-177

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et appuyé par Monsieur Stéphane Dufour que la séance soit levée à 19 h 23.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(S) Richard Perreault

MAIRE

(S) Patrick St-Amour

GREFFIER